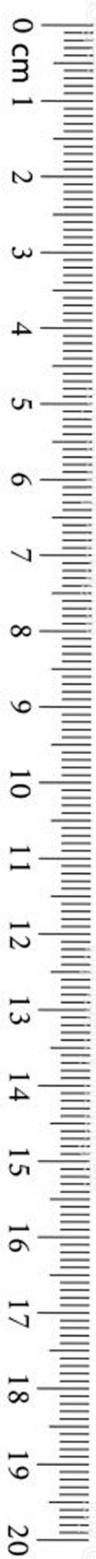


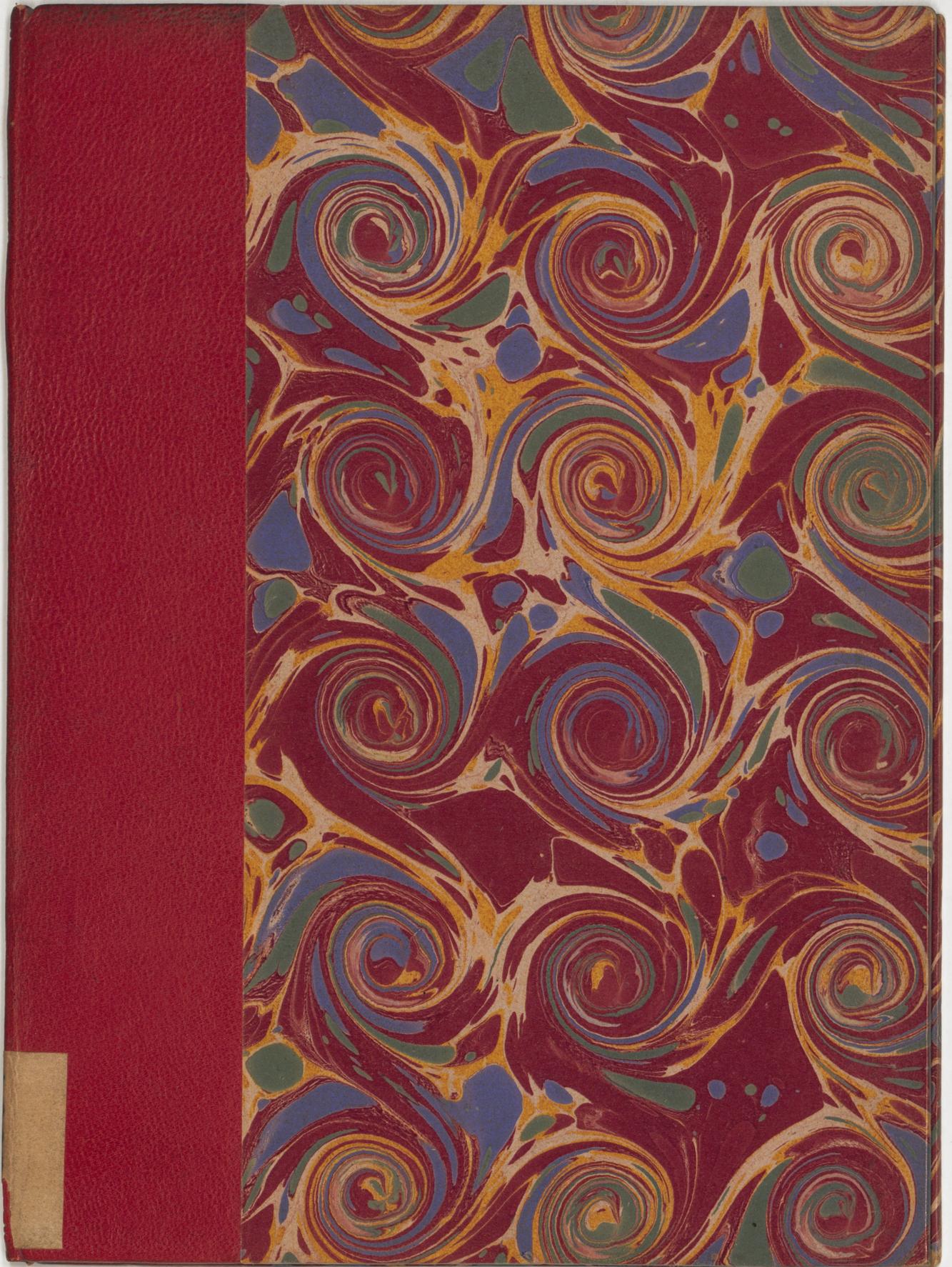
colorchecker CLASSIC



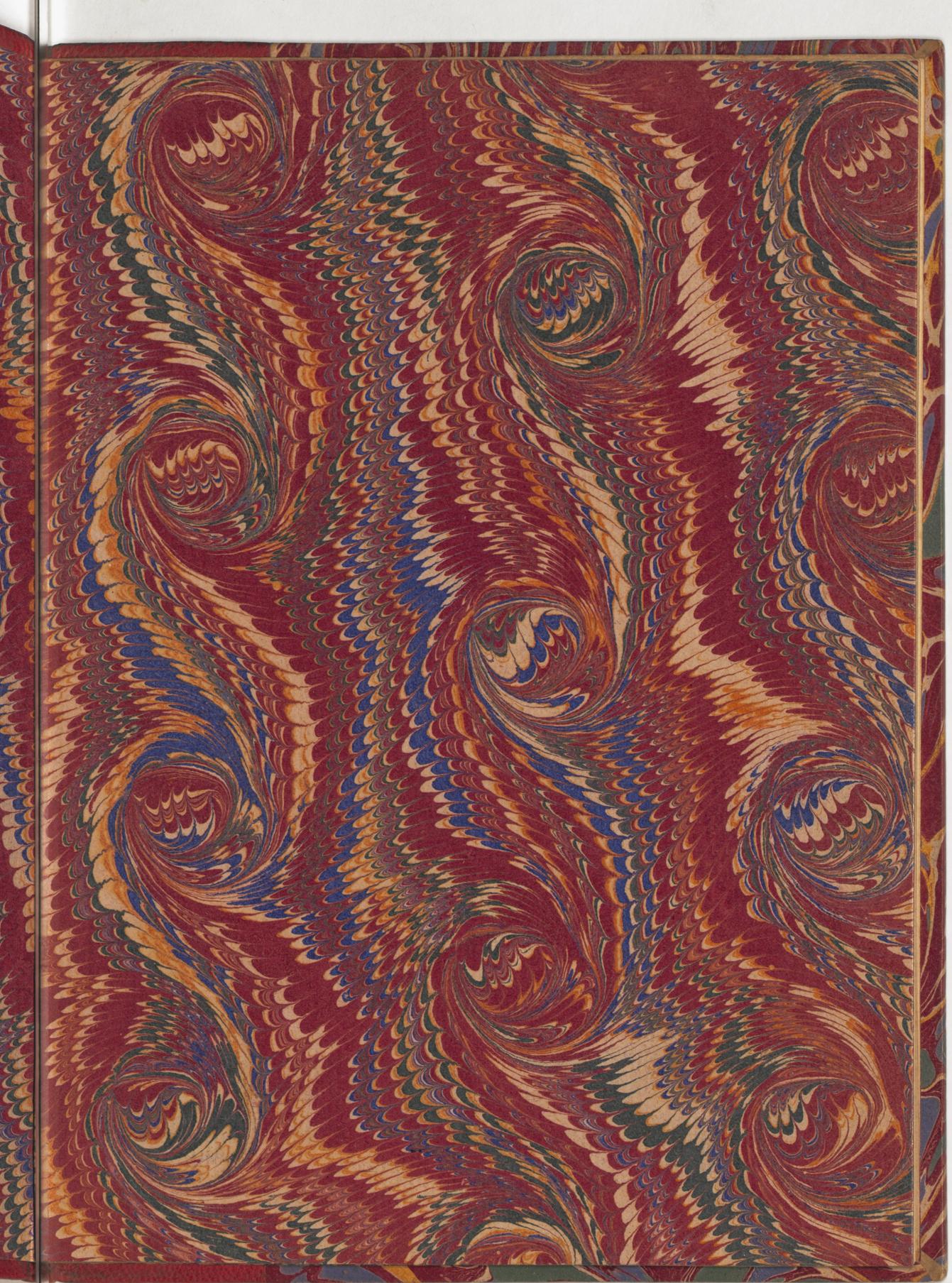
x-rite

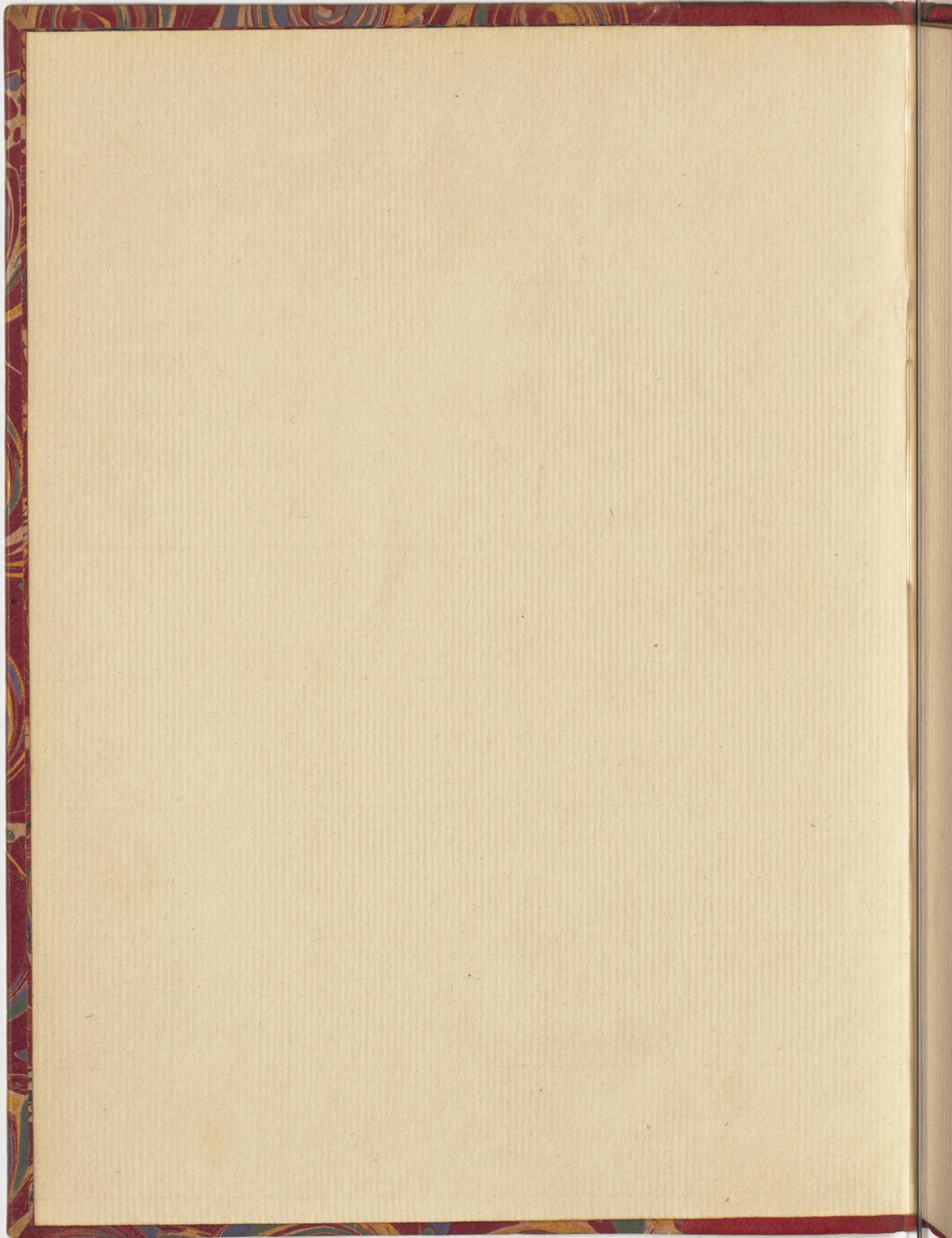


LES ÉLÉMENTS DE LA NOUVELLE EXTRAITAIRE 1650





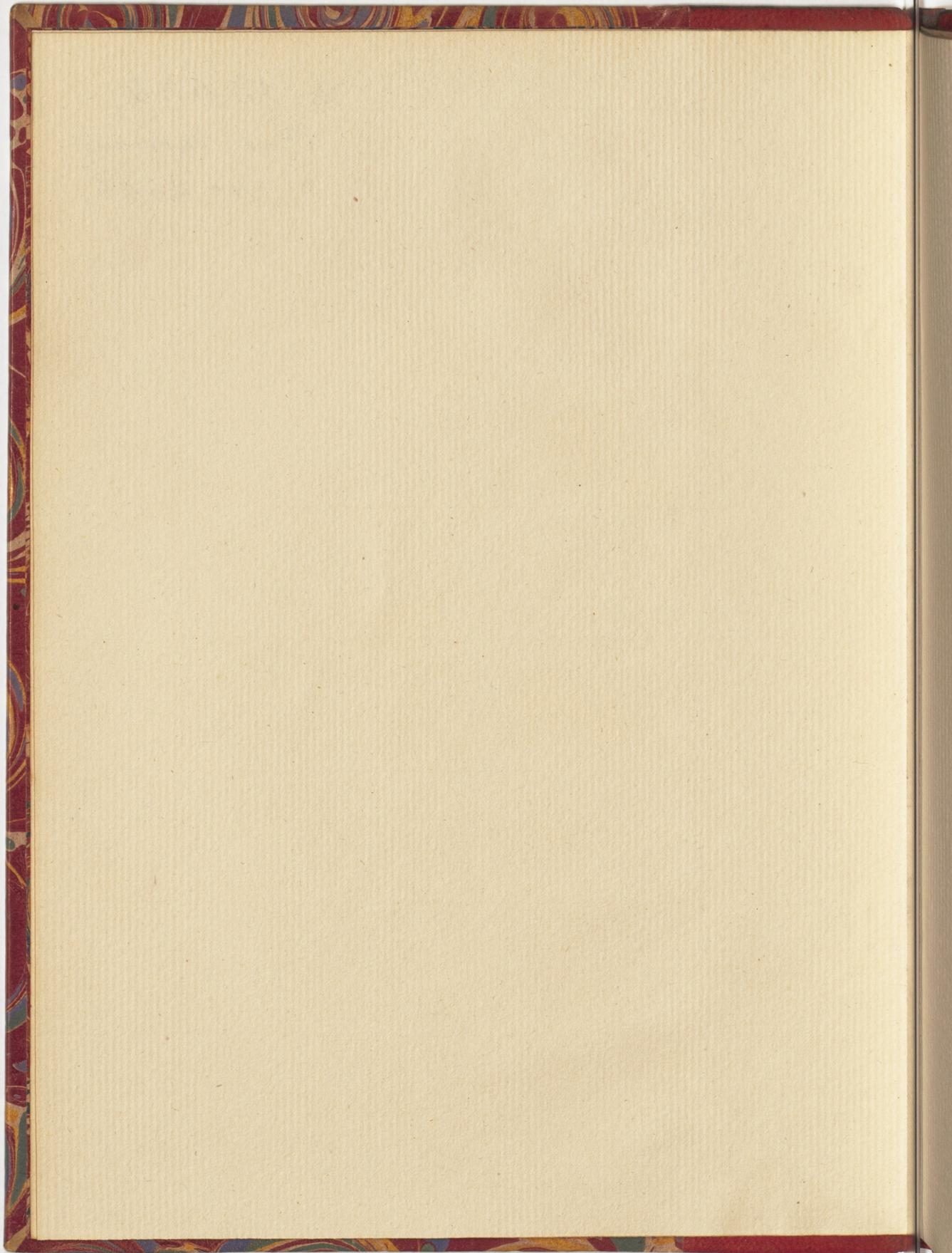




m. 13,534.

Cat. Morveau,

n^o 2546.



LA NOUVVELLE

EXTRAORDINAIRE, CONTENANT
tout ce qui s'est fait & passé en Champagne, de-
puis l'arrivée de l'Armée du Roy, commandée
par Monseigneur le Cardinal Mazarin; Avec la
prise du Chasteau & garnison de Chemery, par le
sieur de la Marre.

*Enuoyée à Monseigneur le Marechal de l'Hospital,
Gouverneur de la ville de Paris, & seul Lieutenant
en Champagne & Brie, par le sieur de Saint Sauf-
lien, Gouverneur de Donchery.*



Le sage Grec qui disoit autrefois que
les yeux estoient plus necessaires à vn
General d'Armée que les bras, n'estoit
pas mal instruit de la necessité qu'on a
de se tenir sur ses gardes, pendant que l'ennemy
n'espere rien autre chose, que l'occasion de se pre-
ualoir de la negligence de ceux qui n'esperent ja-
mais aucun succès que de la force de leurs attaques
ou de leur resistance. C'est ce que nos genereux
Francois font ressentir tous les jours dans la Cham-
pagne à ces lâches agresseurs, lesquels ne s'estant
jamais pû promettre de faire aucun progrès dans

A

MONSEIGNEUR,

Ce ne sera que pour accuser vostre derniere du 25. du passé, & satisfaire au commandement que vous me faites de vous escrire par tous les ordinaires, n'ayant rien de nouveau à vous dire de deçà, Monsieur de Turenne est toujourns vers Mau-faucon, où l'on dit qu'il commence d'auoir fau-te de viures & de fourages, on nous assure qu'il tient vn pont fait sur la Meuse au dessus de Dun.

Il y a quatre à cinq cens Cheuaux entre Neuf-chastel & Luoy depuis six jours, qui viennent en-core d'Allemagne pour joindre Monsieur de Tu-renne, qui refusent de passer, si on ne leur donne ce qu'on leur a promis 50. richedalles pour Caua-lier, vn Lieutenant de cette garnison avec 14. Sol-dats avec luy, fut tous ses jours passez au tour de leur quartiers pour essayer d'en surprendre quel-qu'vn, mais leur bonne garde les empescha d'y entreprendre, mais ils eurent en rencontre vn Ca-pitaine d'infanterie du Regiment de Mangre, as-ses pres de Neuchasteau, qui s'en retournoit de Mouzon en Flâdre avec 40. hommes avec luy, qui furent si brusquement chargez par le sieur Corrail Lieutenant au Regiment de Mazarin, Allemand,

4
qu'il y en eut plusieurs de tuez & blesez, & le Capitaine, vn Sergent & quinze soldats faits prisonniers sans perte ny blesez des nostres. Monsieur de Grandpré recommence son mestier de courre de Beaumont, où il est avec son petit Regiment de Caualerie.

Monsieur de Villequier est toujours à Moncornet en Thierache, & moy toujours plus que personne du monde & avec respect

MONSEIGNEVR,

Vostre tres humble & tres obeïssant
seruiteur S. SAUFLIEV.

A Donchery ce 1. Decembre 1650.

5
MONSEIGNEUR;

Puis que vous me faites l'honneur d'auoir mes Lettres agreables, ie ne vous en espargneray pas le voyage, ayant à vous dire comme nous auons repris le Chasteau de Chemery, & par le sieur de la Marre, Major de cette Place, que ie sçay que vous tenés pour vostre seruiteur; vne Lettre que ie surpris il y a dix jours du commandement dudit Chemery, par laquelle il pressoit le Gouverneur de Mouzon, dont il est Capitaine de son Regiment, de luy enuoyer de la Cavalerie pour leuer les contributions necessaires à la subsistance de sa garnison, ie fis à l'instant dessein, pour sauuer ce petit Canton de sa derniere ruyne d'entreprendre sur ce Chasteau, pour essayer d'en chasser les ennemis, & quoy qu'il soit fermé par vn double fossé, nous resolûmes de franchir toutes difficultez, & pour cét effet, Monsieur de la Marre partit Vendredy dernier au soir avec trente hommes de cette garnison, vingt des Regimens de Montosier & de Mazarin, Allemand, conduits d'vn nommé Lorrail Lieutenant de ce dernier corps, & quinze volontaires fortis de Mouzon, & quatre Sergents, lequel se porta la nuit sur le bord du fossé qu'il fit passer à toute sa partie sur vn pont flottant que firent des Char-

B

6
pentiers qu'il auoit mené, & à l'instant s'attachèrent à sapper la muraille, où il fut fait auant le jour vne ouuerture, par laquelle ils entrerent tous dans vne Caue de la basse Cour, où ils demeurèrent embusquez jusques sur les dix heures qu'on abbatit le pont-leuis du Donjon, & dans le temps que le Commandant fut du Donjon à la porte de la basse Cour, ledit sieur de la Marre debuscant, donna si brusquement dans la porte, que la sentinelle & trois soldats sous les armes y ayant esté tuez le reste ne fit comme plus de resistance, & ainsi se firent les Maistres de ce Chasteau, apres auoir defarmé toute la garnison, qui consistoit en vn Capitaine du Regiment du sieur de Richling son Adjondant, l'Enseigne, deux Sergents, vn Capitaine & deux Enseignes reformés, & cinquante soldats que j'enuoyé querir sans retardement par cent hommes qui les escorterent icy.

Et pour second bonheur qui a suiuy cette action, cette Cavalerie tant souhaitée se presenta la nuit suiuite à huit heures, pour entrer dans ce Chasteau, conduite du Major du Regiment Dandermont, à present reformé, à l'exception de cette Compagnie qui estoit de trente Maistres, d'abord nos gens qui en prirent l'alarme tirerent dessus, & en tuerent deux, dequoy le Capitaine se montra fort en colere, criant qu'il s'en plaindroit, &

7
qu'il venoit de Mouzon avec bon ordre, à cela
on connut que c'estoit des gens à donner dans
la nasse, & la porte de la basse Cour leur estant
ouuerte, ils y entrèrent tous par petites troupes, &
à mesme desmonter & desarmer, hors quelques
vns qui voulant faire resistance d'eux furent enco-
re tuez, le reste fut icy amenez prisonniers avec
les premiers, j'ay laissé ledit sieur de la Marre avec
trente hommes dans ce Chasteau pour le garder,
jusques à ce que j'aye sur cela la volonté du Roy,
que j'ay supplié Monsieur le Tellier de m'enuoyer
au plustost; l'ay receu par l'ordinaire precedent
les expéditions, pourquoy vous auez pris la peine
de luy parler, dequoy ie vous fais encore mes tres
humbles remerciements, comme de l'honneur
que j'apprens de nouveau que vous m'avez faite
en souûtenant mon affection & fidelité au seruice
du Roy, qui me fera demeurer à tout jamais vostre
obligé, & plus que qui que soit

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble & tres-obeissant
seruiteur S. SAVFLIEV.

A Donchery ce 5. Decembre 1650.

A PARIS, Chés Guillaume Saffier, Imprimeur & Libraire ordi-
naire du Roy, & de Mr le Marechal de l'Hospital Gouverneur de
Paris, proche la Sorbonne, aux deux Tourterelles. *Avec Privilège.*

de l'année de Monsieur le Duc de Bourgogne
et de l'année de Monsieur le Duc de Berry
et de l'année de Monsieur le Duc de Bourbon
et de l'année de Monsieur le Duc de Lorraine
et de l'année de Monsieur le Duc de Savoie
et de l'année de Monsieur le Duc de Bretagne
et de l'année de Monsieur le Duc de Normandie
et de l'année de Monsieur le Duc de Flandre
et de l'année de Monsieur le Duc de Brabant
et de l'année de Monsieur le Duc de Luxembourg
et de l'année de Monsieur le Duc de Limbourg
et de l'année de Monsieur le Duc de Namur
et de l'année de Monsieur le Duc de Hollande
et de l'année de Monsieur le Duc de Zeelande
et de l'année de Monsieur le Duc de Westphalie
et de l'année de Monsieur le Duc de Prusse
et de l'année de Monsieur le Duc de Danemark
et de l'année de Monsieur le Duc de Suède
et de l'année de Monsieur le Duc de Pologne
et de l'année de Monsieur le Duc de Hongrie
et de l'année de Monsieur le Duc de Bohême
et de l'année de Monsieur le Duc de Moravie
et de l'année de Monsieur le Duc de Silésie
et de l'année de Monsieur le Duc de Galicie
et de l'année de Monsieur le Duc de Cracovie
et de l'année de Monsieur le Duc de Lituanie
et de l'année de Monsieur le Duc de Lithuanie
et de l'année de Monsieur le Duc de Lettonie
et de l'année de Monsieur le Duc d'Estonie
et de l'année de Monsieur le Duc de Finlande
et de l'année de Monsieur le Duc de Suède
et de l'année de Monsieur le Duc de Danemark
et de l'année de Monsieur le Duc de Pologne
et de l'année de Monsieur le Duc de Hongrie
et de l'année de Monsieur le Duc de Bohême
et de l'année de Monsieur le Duc de Moravie
et de l'année de Monsieur le Duc de Silésie
et de l'année de Monsieur le Duc de Galicie
et de l'année de Monsieur le Duc de Cracovie
et de l'année de Monsieur le Duc de Lituanie
et de l'année de Monsieur le Duc de Lithuanie
et de l'année de Monsieur le Duc de Lettonie
et de l'année de Monsieur le Duc d'Estonie
et de l'année de Monsieur le Duc de Finlande

Monsieur le Duc de Bourgogne

Paris, le 15 Mars 1670.
Monsieur le Duc de Bourgogne
Monsieur le Duc de Berry
Monsieur le Duc de Bourbon
Monsieur le Duc de Lorraine
Monsieur le Duc de Savoie
Monsieur le Duc de Bretagne
Monsieur le Duc de Normandie
Monsieur le Duc de Flandre
Monsieur le Duc de Brabant
Monsieur le Duc de Luxembourg
Monsieur le Duc de Limbourg
Monsieur le Duc de Namur
Monsieur le Duc de Hollande
Monsieur le Duc de Zeelande
Monsieur le Duc de Westphalie
Monsieur le Duc de Prusse
Monsieur le Duc de Danemark
Monsieur le Duc de Suède
Monsieur le Duc de Pologne
Monsieur le Duc de Hongrie
Monsieur le Duc de Bohême
Monsieur le Duc de Moravie
Monsieur le Duc de Silésie
Monsieur le Duc de Galicie
Monsieur le Duc de Cracovie
Monsieur le Duc de Lituanie
Monsieur le Duc de Lithuanie
Monsieur le Duc de Lettonie
Monsieur le Duc d'Estonie
Monsieur le Duc de Finlande

